

Anticiper et proposer

■ La section cuma de Coop de France Limousin s'est interrogée sur les orientations que devaient prendre les cuma pour répondre aux enjeux d'une agriculture en pleine évolution.

Par Claude Skrzypczak (*)

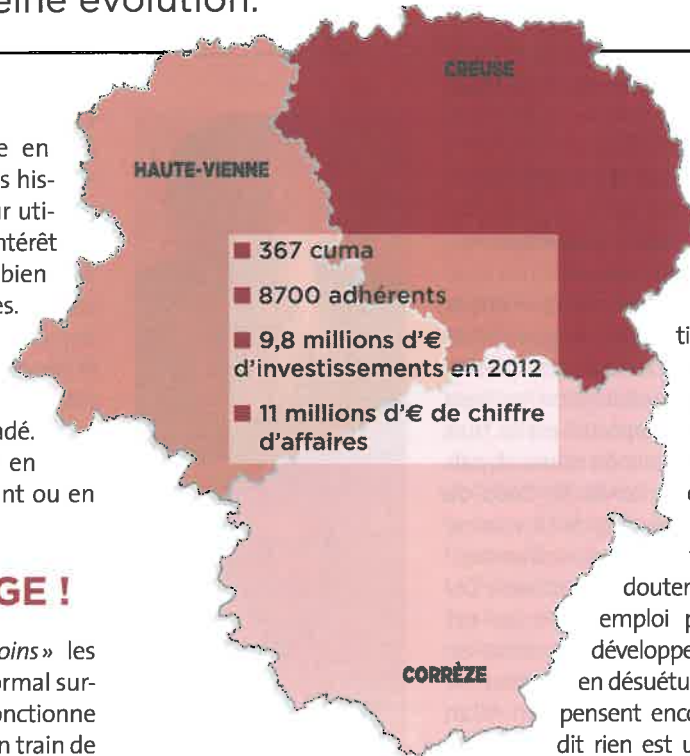
Entre la nécessité de prendre en compte les cuma, à travers leurs histoires, les services apportés, leur utilité sociale sur le territoire et l'intérêt de proposer de nouvelles orientations, bien des questions se posent dans les groupes. C'est un aphorisme de dire qu'en Limousin, les cuma sont centrées sur l'élevage et préoccupées en priorité par les matériels de récolte. Ce constat doit être amendé. De nombreuses cuma ont développé en effet leur offre de services en diversifiant ou en spécialisant leurs activités.

LE CONTEXTE CHANGE !

Certes, les cuma suivent «plus ou moins» les demandes de leurs adhérents. Rien d'anormal surtout si ce schéma de développement fonctionne aujourd'hui. Cependant, le contexte est en train de changer. La main-d'œuvre diminue sur les exploitations. Les besoins en ressources techniques et technologiques augmentent. Les contraintes commerciales nécessitent une plus grande maîtrise des coûts de production. La cuma est bien positionnée dans le prolongement de l'exploitation pour se saisir de ces enjeux. Cependant, elle va se retrouver de facto au centre des préoccupations des adhérents. La difficulté pour la cuma et les conseils d'administration sera donc d'anticiper les demandes et proposer aux adhérents des activités qui puissent intégrer à la fois main-d'œuvre et équipements. Tout ne se fera pas du jour au lendemain. Les conseils d'administration devront adopter cette nouvelle posture au risque de voir des adhérents insatisfaits trouver des solutions individualistes ou se tourner vers l'entreprise de travaux agricoles ! Ce sont ces orientations que la section cuma souhaite promouvoir auprès des cuma.

MAIN-D'ŒUVRE ET ÉQUIPEMENTS

Sans qu'il y ait d'opposition entre «genres» de cuma, nous observons que la tendance est favorable aux cuma fidèles aux valeurs coopératives : équité, transparence, égalité ; et à leurs principes : impartabilité des réserves, libre adhésion et retrait... Ces ingrédients seront essentiels pour suivre les chemins du progrès technique, assurer la maîtrise de la main-d'œuvre et de l'organisation du travail au moindre



coût. Des questions se posent sur la taille de la cuma nécessaire pour développer des projets. Un nombre d'adhérents minimal ? Une circonscription acceptable ? La section cuma estime qu'il n'existe pas de restriction liée à la taille mais plutôt des arguments à trouver pour entreprendre ces projets, plutôt que de ne pas les faire. Combien de groupes doutent-ils encore de l'utilité d'un emploi pour maintenir et même développer les activités aujourd'hui en désuétude dans la cuma ? Combien pensent encore qu'un adhérent qui ne dit rien est un adhérent content ? Peu et de moins en moins espère-t-on car certaines contre-vérités ne font pas beaucoup avancer les projets dans les cuma...

DES CUMA EN MODE PROJET

La section cuma a écouté et entendu tous les questionnements. Aujourd'hui, le projet régional permet aux cuma n'ayant pas de projets structurants, innovants ou en lien avec l'environnement, de bénéficier des aides différenciées des collectivités et de l'Europe. L'objectif de la section cuma est qu'un maximum de cuma développe des projets avec leurs adhérents, éventuellement en intercumas ou en fusionnant. Mais surtout en anticipant. Soit les cuma construiront et ou accompagneront des projets vers leurs adhérents, soit elles attendront leurs demandes en se confrontant aux difficultés de besoins décalés dans le temps, sur des équipements différents, avec ou sans main-d'œuvre... La section cuma et des fdcuma sont mobilisées sur un projet régional qui donnent toutes ses chances aux cuma organisées en mode projet. Le financement des actions dans le cadre du Contrat d'action collective de la coopération et l'aide aux investissements prévus dans le nouveau dispositif, sont conçues dans cet esprit. Les enjeux sont importants pour l'avenir et la pérennité des outils coopératifs. Nous sommes tous particulièrement impliqués pour la réussite de ce projet ambitieux. ■

“
UNE TENDANCE
FAVORABLE
POUR LES
VALEURS
COOPÉRATIVES
ET LEURS
PRINCIPES

(*) Président de la section cuma de Coop de France.

Aux côtés des cuma

■ Le conseil régional, les conseils généraux, la DRAAF et les DDT appuient la mise en œuvre des projets des cuma du Limousin.

■ Explications

Propos recueillis par Michel Petit, section cuma Limousin

CLAUDE TRÉMOUILLE, VICE-PRÉSIDENT DU CONSEIL RÉGIONAL, CHARGÉ DE L'AGRICULTURE

La Région Limousin aide les cuma depuis de nombreuses années, où en êtes-vous ?

Sur 2007-2013, la région a octroyé 2,1 millions d'euros. Elle a abondé le dispositif de 400 000 € en 2013 avec le souci de partager les crédits aussi également que possible entre les trois départements. Ce nouveau dispositif est le fruit d'une réflexion des fédérations de cuma départementales et de la section cuma de Coop de France Limousin, mais également de la volonté de la Région d'un accompagnement et d'un suivi plus qualitatif et plus global des structures. Cet accompagnement est à l'image de ce qui est mis en place pour les PME, avec les contrats de croissance dans le cadre du schéma régional de développement économique (SRDE). Un bilan sera fait en fin d'année. D'ores et déjà, sur 66 dossiers déposés, la moitié est en « *cuma plus* » (aide à hauteur de 10 % au lieu de 5 % de la Région



Claude Trémouille.

et d'autant du FEADER). Ces projets concernent la création d'emploi, la construction de bâtiment, l'achat d'automoteurs et autres projets de restructuration, voire de fusion.

Quels sont selon vous les enjeux prioritaires ?

Tout d'abord, continuer à sensibiliser et promouvoir toutes les démarches collectives ayant un impact significatif sur l'économie de l'exploitation et les coûts de production, sachant que la réduction des charges de mécanisation en est un levier important. La cuma est au centre de cette problématique d'amélioration des coûts de production des exploitations. Ensuite, permettre aux cuma de développer des actions structurantes en termes d'organisation et d'emploi pour tenir compte des changements qui ont eu lieu sur les exploitations, mais également anticiper les évolutions prochaines. A ce sujet, la Région Limousin a modifié pendant l'été son dispositif d'aide à l'emploi pour qu'il permette justement d'aider les cuma qui embauchent. Le gisement d'emploi est important dans les cuma et son développement doit être encouragé.

Encourager la dimension sociale de la cuma

Pour Jacky Guillon, vice-président du conseil général de la Creuse, chargé de l'agriculture, les priorités des aides seront tournées vers l'emploi, l'économie, l'environnement et l'innovation.

Depuis 1998, le conseil général aide les cuma à investir et réfléchit maintenant au prochain programme 2014-2020.

Où en êtes-vous ?

Nous avons pu, sur le programme 2007-2013, attribuer 1,3 M d'euros aux cuma, sur les investissements intégrés dans des chaînes de mécanisation. Ce dispositif prévoyait une modulation de l'aide en fonction de la politique d'accueil de la cuma vis-à-vis de jeunes agriculteurs en phase d'installation. Aujourd'hui, le contexte a changé. L'agrandissement des exploitations, la diminution du nombre d'exploitants, le poids toujours très important des charges de mécanisation, en particulier sur les jeunes en phase d'installation, nous obligent à anticiper. Le conseil général considère toujours les cuma comme des acteurs importants permettant de conserver une agriculture dynamique et pérenne. Plus précisément, il fera en sorte que les cuma accompagnent au mieux l'installation des jeunes, permettent le maintien d'une économie agricole et sociale, renforcent les exploitations des adhérents grâce à l'amélioration des coûts de production.

C'est important pour vous cette dimension sociale de la cuma ?

Oui bien sûr, cela s'inscrit dans les autres composantes de l'économie sociale et solidaire du département. La Creuse est classée au 5^e rang national pour l'emploi dans l'économie sociale et solidaire (mutuelles, fondations, coopératives, cuma...). Cela représente pour le département 15,5% de l'emploi. Je pense que les cuma peuvent se développer et apporter des services nouveaux dans les secteurs de valorisation des ressources locales (bois énergie, circuits courts...) en proposant à leurs adhérents des activités avec de la main-d'œuvre. Il faudra voir comment on peut aider ce développement.

Vous travaillez sur le prochain dispositif, quelles en seront les grandes priorités ?

Nous sommes effectivement au travail, nous allons rencontrer les responsables des cuma de Creuse, puis nous répondrons aux propositions qui seront faites. Nous devons tenir compte aussi de ce qui sera mis en place régionalement. En effet, comme précédemment, notre dispositif sera adossé au FEADER. L'emploi, la gouvernance, l'économie, l'innovation et l'environnement feront partie des éléments importants à discuter avec nos partenaires de la fdsuma et de l'agriculture.



Jacky Guillon.

En quoi, le nouveau dispositif renforce-t-il ces soutiens ?

Le dispositif transitoire de 2013 est basé sur une modification de la distribution des aides : il est basé sur l'amélioration de la gouvernance de la cuma et la prise en compte des aspects économiques, sociaux et environnementaux par les administrateurs. On attend un « véritable changement culturel » qui permettra au plus grand nombre de cuma d'accéder aux projets les plus intéressants pour les adhérents dans ces différents domaines. Aujourd'hui, le FEADER est adossé au dispositif de la Région et les Départements, même s'ils n'ont pas modifié leurs dispositifs, sont toujours des partenaires importants. Des réflexions sont en cours...

La Région et vous-même avez joué un rôle important de médiation en 2013, quel est votre sentiment aujourd'hui ?

Il était important que les trois départements soient unis. Nous avons souhaité que sur le nouveau dispositif et sur le Contrat d'actions collectives de la Coopération, les trois fdcuma et la section cuma de Coop de France travaillent ensemble comme les années précédentes. Ce sera le cas chaque fois que les actions concernent le Limousin.

Quelles sont les perspectives d'accompagnement des cuma dans le cadre de la nouvelle PAC ?

Les règlements européens ne sont pas encore définitifs mais les négociations restent ouvertes pour votre mouvement, à condition bien sûr que les cuma développent des projets en phase avec les objectifs de la politique de développement rural (2^e pilier de la PAC). A la lumière des premiers résultats du dispositif expérimental de 2013, je reste optimiste car de nombreuses cuma ont dépassé le stade du partage de la mécanisation pour devenir des structures de services et d'innovation. Dans ces conditions, les soutiens du conseil régional et du FEADER pourront être renouvelés.

ANNIE IEMMELO ET FRANCK MAÎTRE DE LA DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES DE HAUTE-VIENNE

Quels sont les principaux domaines des cuma sur lesquels la DDT intervient ?

Les aides sous forme de subvention et de prêts bonifiés ainsi que les interventions publiques pour lesquelles la DDT est autorité de gestion du FEADER et instruit les dossiers. Nous voulons rappeler deux principes importants. Pour être éligible, un demandeur d'aide doit démontrer que le projet n'a pas commencé avant d'avoir obtenu l'accusé de réception de la demande d'aide : pas de commande, devis approuvé ou de versement d'acompte. Ensuite, que l'aide demandée a un caractère incitatif (critère essentiel dans les règlements communautaires : le projet se fera plus vite ou l'investissement sera plus important ou performant grâce à l'aide).

Nous incitons les cuma à réfléchir très en amont à leurs investissements. Objectif : éviter le risque d'avoir une date de commande, voire une facture,

antérieure à la demande d'aide, donc à l'accusé de réception.

Comment traitez-vous des dossiers sur lesquels il y a des difficultés de ce genre ?

S'il y a une simple erreur ou des documents absents ou incompréhensibles, nous appelons le président de la cuma et/ou la fdcuma et demandons d'apporter la correction ou l'information nécessaire. Si une commande a manifestement été faite avant l'accusé de réception, le dossier est rejeté dans sa totalité. Le président ne peut pas faire changer la date de la commande, sinon il y a « falsification ». C'est une faute intentionnelle qui fait l'objet d'un signalement au procureur de la république (art. 40 du code de procédure pénale). La formation des administrateurs de la cuma en charge de ces dossiers est nécessaire et la plus grande vigilance doit être observée car les contrôles sont nombreux et à tous niveaux. Le travail des DDT est contrôlé et s'il n'est pas conforme à ce qu'attendent les instances européennes, la France peut être sanctionnée sur son enveloppe FEADER. Le rôle des subventions doit être moralisé, leur action doit être incitative et non une fin en soi.

Le second domaine sur lequel vous intervenez est l'instruction des prêts bonifiés ?

Le financement des cuma avec des prêts moyens termes spéciaux est ancien et date des années 1980. Des dispositifs mis en place par les banques permettent aux cuma de financer tout ou partie de leur matériel avec ces nouveaux prêts. Leurs taux peuvent être intéressants ou pas... et surtout le dossier paraît plus simple à monter ! Ici encore, l'anticipation permet de bien gérer les demandes de prêts bonifiés (très souvent plus intéressants que les taux bancaires du marché) et de disposer des enveloppes dans de bonnes conditions. Celles des prêts bonifiés sont en diminution, donc les cuma doivent bien faire leur prévision d'achat et ne pas succomber à des achats compulsifs lors des portes ouvertes de concessionnaires.

Pour le prochain programme, comment vont intervenir les DDT ?

Les conseils régionaux se voient confier l'autorité de gestion du Feader à partir de 2014, dans le cadre de la prochaine loi de décentralisation. Il devrait y avoir une phase transitoire pendant laquelle les DDT vont continuer à instruire les dossiers pour le compte de l'autorité de gestion que sera le conseil régional. Si les dispositions générales sont communes à toute la France, il y aura des particularités régionales, tant au niveau de la nature des dispositifs d'aide que des relations des services décentralisés de l'Etat et des services régionaux.

Comment voyez-vous la place des cuma ?

Elles sont indispensables pour l'économie agricole départementale. Nous voyons passer beaucoup de dossiers de jeunes agriculteurs avec des niveaux d'investissement en matériel très inquiétants. Les cuma doivent permettre à tous les jeunes qui s'installent de bénéficier d'une mécanisation collective, performante et peu coûteuse, avec du lien technique et social indispensable pour leur réussite future. ■



Annie Iemmelo, chef du service Economie Agricole (SEA).



Franck Maître, chef d'unité 2^e pilier au SEA.

CUMA SOURCES DE LA CHARENTE

Des salariés en partage

Le manque de main-d'œuvre sur les exploitations, notamment laitières, est problématique. Du côté de Rochecouart, en limite de Haute-Vienne, Charente et Dordogne, la question taraude depuis longtemps certains éleveurs.

Le groupement d'employeurs Météorite (1 salarié à temps plein et une salariée à mi-temps) a œuvré depuis sa création pour la mise à disposition de main-d'œuvre auprès de la cuma des Sources de la Charente en priorité, et de quelques adhérents. Le prix horaire facturé s'élève à 16 €. Cependant, le développement progressif de la cuma monopolise de plus en plus les salariés du groupement. «Auparavant, notre salarié travaillait pour moitié pour la cuma et pour l'autre pour des exploitants chez qui il intervenait dans les élevages. Désormais, il travaille à 80% pour la cuma et intervient épisodiquement dans les exploitations pour effectuer essentiellement des travaux des champs», note Frédéric Beau, président des deux structures.

VERS UN TROISIÈME SALARIÉ ?

En conséquence, les exploitations en manque de main-d'œuvre verraient d'un bon œil l'embauche éventuelle par le groupement d'un troisième salarié (au moins à temps partiel au début). Celui-ci serait amené à travailler pour les exploitations demandeuses, sans être absorbé par le travail de la cuma,



Frédéric Beau, président de la cuma des Sources de la Charente et du groupement d'employeurs Météorite.

surtout en saison. Cependant, la décision tarde à être prise. «Nous avons un manque de visibilité sur les exploitations qui ont du mal à s'engager sur la durée pour un volume d'heures. Ceci dans un contexte

marqué par une conjoncture laitière particulièrement difficile ces dernières années», explique le président qui souligne par ailleurs l'intérêt de partager au sein du groupement, un salarié entre les exploitations et la cuma : «Lorsqu'il intervient sur les exploitations, il peut du fait de son statut de salarié de groupement, utiliser sans problème le matériel de l'exploitant.»

MOTIVATION ET AUTONOMIE

La présence d'un ouvrier qualifié pour la conduite des matériels de la cuma, principalement l'ensileuse et la moissonneuse, recueille le plein assentiment du président. «Nous avons un salarié pleinement motivé qui aime son travail et qui est autonome», se félicite Frédéric Beau. Cela tombe bien car il est le seul chauffeur de l'ensileuse 8 rangs, amenée à récolter quelque 600 ha environ par an ! Par contre, il est secondé au moment de la moisson. C'est une femme qui partage le volant avec lui. Une présence féminine assez singulière dans les cuma qui pourraient évoluer vers davantage de parité, ici comme ailleurs. ■VDe

LYCEE AGRICOLE ST YRIEIX LA PERCHE
57 YRIEIX LA VINE

2 journées Portes Ouvertes
Mercredi 12 février 2014 - 13h à 19h
BTSA Génie des Equipements Agricoles

Samedi 22 mars 2014 - 9h à 17h
4^{ème} - 3^{ème} - Bacs professionnels

Agroequipement **Agriculture**

Laboratoire **Elevage**

www.eplefpa-saint-yrieix.fr - 05 55 75 70 00

VALTRA
Innovation Vitrée

Tout simplement **FACILE**

Nouvelle SERIE N. de 99 à 143 chevaux en version HiTech5. **HiTech**

SARL BONNET
Daubech 19200 SAINT PARDOUX-LE-VIEUX
Tél. 05 55 72 16 57

CUMA DE ST SORNIN

Un entrepreneur pour la conduite

En quête de solution pour conduire l'ensileuse et sa moissonneuse, la cuma de St Sornin située au nord de la Haute-Vienne, a choisi de recourir à un chauffeur entrepreneur.

Vincent Bourdache est installé à son compte depuis 10 ans. Il est immatriculé au RCS en tant qu'entrepreneur de travaux agricoles. Il réalise principalement des travaux de curage de fumier et de taille de haies au service des exploitations du coin. La possibilité de conduire les matériels de la cuma de St Sornin l'a intéressé. Cela complète son planning de travail. D'autant plus que les saisons de conduite de l'ensileuse et de la moissonneuse de la cuma, intégrant aussi l'entretien journalier (environ 500 h en

tout), s'articulent avec ses autres activités d'entrepreneur. Pour Philippe Dintrat, président, et Christian Edeline, le vice-président, cette solution est satisfaisante car elle offre une réponse adéquate au manque de main-d'œuvre. La formule est appréciée pour sa souplesse en comparaison de l'embauche d'un salarié. Auparavant, les adhérents prenaient eux-mêmes en charge la conduite des deux automoteurs. Mais cela devenait excessivement lourd pour les concernés. Dans le schéma retenu, chaque adhérent paie deux



Les responsables de la cuma de St Sornin en présence de Vincent Bourdache, l'entrepreneur qui assure la conduite de la moissonneuse et de l'ensileuse de la cuma.

factures distinctes : les matériels (70 €/ha pour la moisson et 100 €/ha pour l'ensilage, hors gasoil) et la main-d'œuvre (18 €/h). C'est désormais Vincent qui gère

lui-même l'organisation des plannings de récolte. Les responsables de St Sornin espèrent voir cette formule démarrée en 2011, se prolonger. ■ VDe

Nouvelles presses Roll-Belt™ à chambre variable
Roll-Belt 150 | Roll-Belt 180

NEW HOLLAND
AGRICULTURE

Débit, Durabilité, Design

La toute nouvelle presse à balles rondes à chambre variable Roll-Belt offre une flexibilité de travail inégalée. Elle pressera des récoltes encore plus variées et augmentera vos débits de chantier jusqu'à +20 %.

La presse Roll-Belt est disponible en diamètres 1,5 ou 1,8 m, pour une largeur de 1,2 m. La chambre variable peut être programmée pour confectionner des balles à partir de 0,9 m. Le design élégant qui porte la signature des machines de récolte New Holland, fera tourner de nombreuses têtes pendant que vous récolterez en un temps record.

PORCHER SA
Bourdelas 87500 ST YRIEIX LA PERCHE
Tél. 05 55 08 14 30
Fax. 05 55 08 16 22

Ets ESCURAT
Saint Dizery les Prades 19200 USSEL
Tél. 05 55 72 18 55
Fax. 05 55 72 19 54

Ets MONEDIERES
Boulevard Pasteur 19160 NEUVIC
Tél. 05 55 95 82 78
Fax. 05 55 95 09 60

FONTVIELLE SA
23110 Evaux les Bains
Tél. 05 55 65 52 33
Fax. 05 55 65 53 70

SILOFARMER
AGRICULTURAL MACHINERY

Créateur de solutions économiques pour l'élevage

Automotrice Homologuée route 40 Km/h

Mélangeuse pailleuse distributrice Homologuée route

Distributeur électrique d'aliments humides équipé d'une lame à repousser les refus

Siège social : ZA du Cormélia - 85500 CHAMBRETAUD
Tél : 02.51.61.50.50 - Fax : 02.51.91.50.00

Site de production : ZA La Geneste - 19460 NAVES
Tél : 05.55.20.12.12 - Fax : 05.55.20.13.00

Mail : silofarmer@groupe-cartel.com
Site web : www.silofarmer.fr

CUMA CANTONALE DE CHATEAUPONSAC

Des céréales en boudins

De plus en plus d'éleveurs réduisent l'achat d'aliments concentrés à l'extérieur en valorisant leurs propres céréales. Depuis 5 ans, la cuma cantonale de Chateauponsac dispose pour cela d'une « boudineuse ».

Pour s'assurer d'une bonne conservation de leurs céréales, certains éleveurs font le choix du stockage sous plastique, réalisé par une « boudineuse ». Cette solution est prisée par les agriculteurs qui ne sont pas équipés de cellules de stockage. Depuis 2008, la cuma cantonale de Chateauponsac dispose de ce type d'appareil, de marque Murska, acheté autour de 40 000 €. Pour les éleveurs qui le souhaitent, il est possible d'activer seulement le broyeur de l'appareil. Mais la grande majorité des adhérents, choisissent de confectionner des boudins. La longueur maximale des bâches est de 60 m. C'est le salarié de la cuma qui conduit la boudineuse, attelée au tracteur de la cuma (100 ch). Le débit de chantier atteint environ 1 t/h. Cette opération

nécessite du savoir-faire pour que la bâche demeure bien tendue. L'avancement de la machine est régulé par un dispositif de freinage.

UN SYSTÈME APPRÉCIÉ

En tout, 1 200 tonnes de céréales sont emboudinées par an au sein de la cuma et 200 t de maïs humide. Trois tarifs sont appliqués : 12 €/t pour un simple broyage, 16 € avec mise en boudins et 18 € pour la mise en boudins de maïs humide, prix qui inclut l'incorporation d'un conservateur. Dans l'organisation du chantier, l'adhérent fournit le gas-oil. Ce système de conservation est globalement apprécié par les éleveurs, à condition d'être vigilant vis-à-vis des agresseurs potentiels que sont les rongeurs, corbeaux ou même les chats... En parallèle, la cuma



La boudineuse, un matériel souvent très utilisé par les adhérents.

A gauche, le nouvel épandeur d'amendement grossier Rolland. A droite, Jean-Claude Puygrenier, président de la cuma cantonale de Chateauponsac.

cantonale propose de très nombreuses branches d'activité. Parmi les derniers investissements en date, signalons l'acquisition d'un épandeur Rolland à amendement grossiers (type dolomie, marne...) de 8 m³ avec table d'épandage et DPA. Prix : 20 000 €. La cuma cantonale n'oublie pas non plus d'investir

aussi dans la sécurité des personnes. Elle a acheté récemment l'équipement « Securiplac » qui sécurise les interventions sur les toitures. Cet investissement qui a bénéficié du soutien de la Msa, s'est accompagné d'une formation d'une journée sur le sujet. Enfin, cette cuma active porte un projet ambitieux de construction d'un bâtiment. ■

CUMA DE BRANCEILLES

Quand le vin est tiré

La cuma de Branceilles en Basse Corrèze est une cuma de proximité qui répond aux besoins de mécanisation de deux productions locales, en verve sur la commune : la viticulture autour du vignoble étroit (une trentaine d'hectares en tout) mais réputé des « Mille et une Pierres », et la nuciculture dans le cadre de la filière AOC des noix du Périgord.

Pierre Périnnet, le président, explique : « Nous disposons depuis 6 ans d'une machine à vendanger tractée Grégoire pour la récolte sur huit exploitations. Ce matériel est un bon compromis entre le niveau d'investissement consenti et la souplesse de travail qu'apporte la mécanisation en comparaison des vendanges manuelles. » Deux adhérents sont plus spécialement affiliés à la conduite de la machine. En tout, la cave

coopérative produit annuellement entre 150 000 et 200 000 bouteilles à l'année.

UNE FILIÈRE D'ACTUALITÉ

Quant à la filière noix, elle est très active en ce moment. La cuma s'est équipée depuis une vingtaine d'années pour la récolte chez une quinzaine d'adhérents représentant une centaine d'hectares. Elle dispose pour cela de deux vibreurs, attelés à de vieux tracteurs, et de trois



La filière noix bénéficie actuellement d'un regain d'intérêt. Ci-dessus, chantier de récolte mécanisée grâce aux matériels de la cuma de Branceilles.

machines à récolter, dont deux récentes plus perfectionnées mais coûteuses (environ 80 000 €). La récolte s'effectue généralement en trois passages au rythme de la maturité des fruits. Ensuite, le traitement de la récolte (lavage, séchage, tri, conditionnement...) se réalise individuellement sur chaque exploitation. ■ VDe

On remise, on répare et on lave

■ La cuma de St Mathieu en Haute-Vienne est plutôt sereine.

■ Après quelques années de latence, ce groupe d'environ 65 adhérents actifs s'est redynamisé autour notamment du nouvel hangar.

Par Vincent Demazel

Le hangar de la cuma de St Mathieu est un bel édifice dont l'acquisition en 2012 a été facilitée par la commune de St Mathieu, soucieuse de l'avenir de la population agricole, et l'appui du conseil général, du conseil régional et de l'Europe. Le bâtiment de remisage s'étend sur 30 m de long et 14 m de large avec des travées de 7,50 m. Ceci facilite la circulation et le rangement des matériels. De son côté, l'atelier occupe un espace de 14 m sur 12 m. Suffisant pour opérer dans de bonnes conditions l'entretien et les réparations des très nombreux matériels de la cuma.

UN BÂTIMENT FONCTIONNEL

Les outils nécessaires pour cela sont déjà là. « Il ne nous manque plus que quelques équipements tels qu'une perceuse à colonne, une presse, un poste de soudure à chalumeau ou bien encore l'installation d'une potence pour la suspension d'un treuil », précisent les responsables. En comparaison de l'ancien bâtiment loué par la cuma, le nouveau apparaît pleinement fonctionnel. Il répond aux besoins de la cuma et au travail du salarié embauché par un groupement d'employeurs, mais qui travaille une très grande partie de son temps à la cuma. Certes, les adhérents ont vu leurs factures de travaux sensiblement augmenter pour payer le coût du bâtiment (un peu moins de 100 000 €). « Cela représente 4% des factures des travaux. Soit 2% de plus que ce qui était facturé du temps de l'ancien bâtiment. Cela reste toutefois un prix raisonnable au vu de la qualité des installations dont nous disposons dorénavant », observe Jean-Louis Viaud, le président.

EAUX USÉES RÉCUPÉRÉES

Ce prix inclut aussi le véhicule de service et bientôt la prochaine station de lavage prévue sur le site pour nettoyer tous les matériels de la cuma tout en préservant le milieu naturel. « Une plateforme bétonnée de 10 mètres sur 8 mètres, avec arrivée d'eau, grille et caniveau pour la récupéra-



Les responsables de la cuma de St Mathieu apprécient la présence d'un hangar-atelier opérationnel. Celui-ci facilite le suivi du matériel et son entretien.

PAS D'ÉCONOMIE SANS AGRONOMIE



Laurent Certes, président de la cuma de Lignerac, une des cuma signataires du projet : « Pas d'économie sans agronomie. »

Un groupe d'agriculteurs regroupés dans les trois cuma de Ligneyrac, Astailac et l'Essor Moncellois, situées sur le territoire du pays Vallée de la Dordogne corrézienne, participe au projet intitulé « Mobilisation collective pour l'agro-écologie ». Ce projet est porté par la chambre d'agriculture en lien avec la fdcuma et d'autres partenaires. Objectif : mettre en œuvre un projet technique destiné à réduire les besoins en main-d'œuvre et en intrants sur l'exploitation. Les actions (formation, démonstrations, diagnostic agronomique, suivi technique...) prévues dans ce projet intègrent une forte dimension environnementale favorable à une diminution de l'impact sur la qualité de l'eau, une amélioration du bilan carbone, une augmentation de la biodiversité, etc. Ce projet se traduit aussi par des investissements dans du matériel spécifique : strip-till, semis direct, déchaumeur rapide. La cuma, support du projet, est un lieu d'entraide, d'échanges d'idées novatrices et de fait, joue un rôle de développement.

Source : fédération des cuma de Corrèze.

tion des eaux usées ainsi qu'un séparateur pour les hydrocarbures », détaille le président. Au final, la cuma de St Mathieu disposera de tous les équipements nécessaires pour fonctionner dans de bonnes conditions. Un gage incontestable de longévité. ■